

CONSEIL MUNICIPAL DU 9 NOVEMBRE 2018

Une baisse des dotations intercommunales

Le Conseil municipal de ce vendredi 9 novembre démarrait par les points relatifs aux relations avec la Communauté d'agglomération de l'Ouest Rhodanien à travers l'approbation des nouvelles attributions de compensation diminuées suite à un contrôle par la Chambre Régionale des Comptes. La dotation de solidarité communautaire est également revue à la baisse. Ainsi, les dotations de la COR diminuent pour 2018 de 20 000 €. Cette séquence a permis de rappeler que les subventions versées par la COR sur le territoire de la commune s'élèvent à 350 000 € depuis le début du mandat. Monsieur le Maire a aussi indiqué que cela portait à 50 000 € / an la baisse de recettes du budget de fonctionnement de la commune conséquence des diminutions des dotations de l'Etat et de la COR depuis 2014. Cette baisse est considérable, ce montant étant supérieur au total du produit de la taxe d'habitation acquittée par l'ensemble des habitants de Valsonne.

Rénovation de l'école maternelle

Le Conseil a ensuite échangé sur la rénovation thermique et fonctionnelle de l'école maternelle confiée à Nathalie Cinquin, architecte basée à Cublize. Un réseau de chaleur alimenté par une chaufferie bois pourrait être réalisé par la COR et alimenter les deux bâtiments scolaires. Les travaux devraient avoir lieu à l'été 2019.

Renouvellement de la convention avec la SPA et extension à la capture des chats

La convention avec la SPA a été renouvelée pour les chiens en divagation. La commune a également adhéré au nouveau service mis en place pour la gestion des chats en liberté ce qui sera fort utile dans plusieurs quartiers de la commune.

Déneigement des routes départementales

Un long débat a eu lieu au sujet du service de déneigement des routes départementales. Le Conseil Départemental a classé la route des Cassettes et la route de Dième à un niveau de service très faible avec uniquement un suivi lors des risques d'aléas hivernaux forts en journée (7h30 – 19h). Cette décision est très impactante pour les familles se rendant à l'école et les salariés se dirigeant vers Tarare. Le Conseil municipal a décidé de solliciter le Département pour qu'il reclasse dans un niveau de déneigement adapté ces axes au trafic conséquent.

Extinction nocturne

Suite à la présentation de Jean-Yves Rosset, 1er adjoint en charge des travaux, le Conseil a décidé la mise aux normes des armoires électriques de l'éclairage public. Cela permettra d'envisager la mise en place de périodes d'extinction nocturne dans des modalités qui restent à définir. L'économie financière espérée est estimée à 40% des dépenses énergétiques soit plusieurs milliers d'€ par an.

Mur Place René Corgier

Le Maire a proposé une convention avec EPORA pour solder le contentieux relatif au mur situé sur la place René Corgier et qui s'est écroulé partiellement. EPORA versera ainsi 3 440 € de participation à la commune. Le mur devrait pouvoir être repris dans l'hiver.

Le projet éolien commence

Les travaux de défrichement du site des éoliennes et la réalisation des sondages géotechniques sont engagés. La mise en service des 4 éoliennes pourrait avoir lieu fin 2019 – début 2020.

Tour de France

Pour terminer, Patrick Bourrassaut s'est réjoui du passage du Tour de France dans la commune le samedi 13 juillet, 6 ans après son premier passage. Les coureurs se rendront de Mâcon à Saint-Étienne et emprunteront les cols de la Croix de Thel et de la Croix Paquet.

Prochain Conseil municipal : le vendredi 11 janvier 2019 à 20h30.

Voeux de la municipalité : dimanche 6 janvier 2019 à 11h à la salle des fêtes